

DEPARTEMENT DE L'AIN



Compte Rendu de l'audio-conférence du 11/06/2021 DDFIP01

Vos élus CFDT-CFTC : Frédéric SCHMITTER (Titulaire) <u>cftc.dgfip.01@gmail.com</u>

Laetitia ALLEGRE (Suppléante) <u>laetitia.allegre @dgfip.finances.gouv.fr</u> Claire DESGOUTTE (Experte) <u>claire.desgoutte @dgfip.finances.gouv.fr</u>

<u>Actualités</u>: Monsieur DOUCET, Directeur par intérim, informe que Monsieur Vincent BONARDI, nouveau DDFIP de l'Ain, prendra ses fonctions le 28 juin au matin. Il proposera une rencontre à chaque organisation syndicale probablement dès le mardi 29 juin.

Madame Sophie TANDOU (DIRCOFI), promue AFiPA, est nommée en remplacement de Madame Catherine VIARD, promue AFiP et mutée à la DDFIP de Colmar. Elle devrait prendre ses fonctions le 8 août si possible et au plus tard le 1^{er} septembre.

<u>Incident</u>: Une agente de la TPM s'est plainte d'un incident verbal subi dans le hall d'entrée de l'immeuble, accès à son lieu de travail (2 rue Emilien Cabuchet). Le Directeur par intérim attend une fiche de signalement détaillée établie par l'Agente pour statuer sur les éventuelles mesures à prendre à l'encontre de la personne résidente et du Syndic de copropriété.

<u>Situation sanitaire</u>: Le DDFIP par intérim informe qu'aucun nouveau cas n'a été signalé depuis la dernière audio-conférence. Monsieur MAURAGE (Chef du pôle transverse) indique que les stocks de gel hydroalcoolique et de produits d'entretien ont été recomplétés pour ne pas risquer un manque durant la période estivale.

<u>Télétravail</u>: la Direction indique que le taux d'agents en télétravail est toujours important dans notre département : 30 à 35%. Depuis le 9 juin plus aucun agent en télétravail à temps complet. Retour en présentiel au moins 1 journée par semaine, puis 2 journées minimum à compter du 1^{er} juillet. Au 1^{er} septembre fin du régime transitoire et application du nouveau protocole. Les Chefs de Services ont bénéficié d'une présentation de ce nouveau régime de télétravail. Ils devront tenir une réunion par service avec les objectifs suivants :

- Mener un débriefing de sortie de crise ;
- Porter une attention particulière aux agents de retour d'ASA ou Covid, éloignés depuis longtemps des services, avec un contact bilatéral et sensibilisation du collectif;
- Présenter le nouveau dispositif de télétravail ;

Questions posées par les participants :

Quid des dispositions pour faciliter la vaccination des agents ?

Réponse : un nouveau courriel sera adressé aux agents du département.

Il conviendrait d'envisager des réunions de services à l'automne pour s'assurer de l'équilibre présentiel/télétravail et que cela ne repose pas que sur les Chefs de services ?

Réponse : La Direction y répond favorablement et surveillera la mise en place du dispositif.

Quid des personnes vulnérables ?

<u>Réponse</u> : régime spécifique établi par le médecin de prévention, seul à décider d'un nouvel aménagement.

CFTC Finances Publiques

Le Secrétaire Départemental Frédéric SCHMITTER DDFIP de l'Ain

11, Bd Mal Leclerc – 01012 Bourg en Bresse Cedex Tel : 04 74 14 18 73 ou 06 82 04 45 05

frederic.schmitter@dgfip.finances.gouv.fr

Section Locale CFTC Finances Publiques Bureau 071 (RDC bât DDT)

situé au 23 rue Bourgmayer à Bourg-en-Bresse

Tel: 04 74 14 18 73 ou 06 82 04 45 05 cftc.dgfip.01@gmail.com



DEPARTEMENT DE L'AIN



Page 8 du nouveau protocole, la mention « le lieu de télétravail pourra être possible dans lieu à usage professionnel lorsque la DGFIP en aura établi la liste » met-elle en place une forme de co-working ? ?

<u>Réponse</u> : Oui mais la DDFIP de l'Ain et les DDFIP limitrophes n'ont fait aucune démarche en ce sens. Il s'agit d'une piste de réflexion sur le moyen voire long terme.

Télétravail des agents nomades ?

<u>Réponse</u>: possible sous réserve de la mission. Le Chef de service peut toutefois refuser dans le cas où, par exemple, l'agent est 3 jours en réception sur site et 2 jours en télétravail.

Soutien psychologique de sortie de crise pour les agents ?

Réponse : La Direction s'engage à y veiller.

Ecoute et aide vers les Chef de services ?

Réponse : Oui et d'ailleurs la formation qui était conseillée aux managers est devenue obligatoire.

<u>Campagne IR:</u> le bilan n'est pas encore fait mais le Directeur par intérim tient à remercier l'ensemble des agents qui y ont participé.

Les agents des SIP ont été sollicités en soutien des plateformes nationales d'appel (débordement). Une remarque est faite sur un dysfonctionnement à Oyonnax où aucune demande de rappel n'a été enregistré. A priori les usagers n'arrivaient pas à laisser leur empreinte téléphonique sur la plateforme départementale. La Direction n'en avait apparemment pas connaissance. Le bilan sera regardé avec attention.

<u>Contrôle fiscal</u>: cela a bien repris avec un positionnement plus ciblé sur le patrimoine. Le dispositif d'accompagnement de sortie de crise des entreprises, géré par la DGFIP, sera piloté par M. SARAMITO pour notre département.

<u>RH mutations</u>: gros mouvement cette année pour le département : 44 C, 46 B, 22 A ont demandé une mutation locale. Les agents devraient être satisfaits dans leurs demandes mais il restera de nombreuses vacances de postes non comblées par les arrivées de nouveaux agents C. Le mouvement devrait être connu la semaine prochaine.

<u>RIA Bourg</u>: pas de date de réouverture connue à ce jour. L'ARIM connaît un problème de gouvernance et peine à trouver de nouveaux employés de cuisine. Le marché du travail est totalement bouleversé dans la restauration avec une véritable pénurie de main d'oeuvre.

Sauf indisponibilité, le prochain point devrait vraisemblablement être tenu par M. Vincent BONARDI notre nouveau DDFIP.

Rappelez-vous : vie professionnelle, vie privée, vous protéger c'est protéger les autres.

Vos élus CFTC-CFDT sont à votre disposition, n'hésitez pas à prendre contact en cas de besoin.

CFTC Finances Publiques

Le Secrétaire Départemental Frédéric SCHMITTER DDFIP de l'Ain

11, Bd Mal Leclerc – 01012 Bourg en Bresse Cedex

Tel: 04 74 14 18 73 ou 06 82 04 45 05 frederic.schmitter@dgfip.finances.gouv.fr Section Locale CFTC Finances Publiques
Bureau 071 (RDC bât DDT)
situé au 23 rue Bourgmayer à Bourg-en-Bresse

Tel: 04 74 14 18 73 ou 06 82 04 45 05

cftc.dgfip.01@gmail.com